



Le réalisateur Cyril Delachaux (à gauche) a filmé des skieurs malvoyants durant deux semaines dans les Alpes valaisannes et vaudoises. SP

Un film neuchâtelois suit l'odyssée de skieurs aveugles et de leur guide

PAR NICOLAS.HEINIGER@ARCINFO.CH

NEUCHÂTEL Sur la piste, skis aux pieds, Max fonce, tout schuss. Il espère bien battre son record de vitesse en dépassant 90 km/h. Comme beaucoup d'autres skieurs, sans doute. Sauf que Max est entièrement aveugle, depuis sa naissance. Il est l'un des protagonistes du film «Tandems», réalisé par le Neuchâtelois Cyril Delachaux. Le film, qui a gagné le Prix du jury au festival Les écrans de l'aventure, à Dijon, sera projeté jeudi à Neuchâtel, avant d'être diffusé cet hiver sur la RTS.

Homme-orchestre

Coproduit par l'entreprise neuchâteloise Eyseshot et par l'association Sky-Zone attitude, ce moyen-métrage de 52 minutes suit une dizaine de personnes malvoyantes, qui toutes skient grâce à l'aide d'un guide, Denny Eggimann. «Avec Denny, on se connaît depuis une dizaine d'années», raconte le réalisateur Cyril Delachaux. Les deux hommes ont travaillé ensemble plusieurs fois. En 2013, le ci-

néaste neuchâtelois a notamment suivi le guide lors d'une initiation au saut en parachute qu'il donnait à des malvoyants, pour un court-métrage de six minutes.

«Tandems» a été tourné dans les Alpes valaisannes et vaudoises sur une quinzaine de jours au total, lors des deux derniers hivers. Un tournage «assez épique», sourit Cyril Delachaux, qui a œuvré comme homme-orchestre sur ce projet: réalisateur, mais aussi cameraman, preneur de son et monteur.

Emotions fortes

Pour essayer de se mettre dans la peau des protagonistes et de faire ressentir au spectateur la manière dont ils perçoivent le monde qui les entoure, le cinéaste a tenté diverses expérimentations formelles: très faibles profondeurs de champs, avec une mise au point très proche, ou vignettage (les bords de l'image sont assombris par rapport au centre) par exem-

ple. «Tous ces malvoyants ont des problèmes de visions complètement différents. A représenter visuellement, c'est un casse-tête», note le réalisateur. Pour les mêmes raisons, le visage du guide Denny Eggimann n'apparaît jamais à l'écran. Mais sa voix, profonde et tranquille, est omniprésente. Elle opère comme une ancre, pour les protagonistes du film comme pour les spectateurs. Durant le tournage, Cyril Delachaux a souvent été ému lors de ses échanges avec les participants. «L'une des protagonistes a eu un accident de parapente qui l'a rendue malvoyante, elle a beaucoup de mal à l'accepter. C'est moins difficile pour les aveugles de naissance.» Il a également éprouvé des émotions fortes: «J'ai fermé les yeux et j'ai essayé de me laisser guider par Denny. En tant que voyant, c'est très difficile.»

CINÉMA BIO Projection le jeudi 31 octobre à 20h30 en présence du réalisateur et de protagonistes du film.

NEUCHÂTEL

Un avocat pour éclairer la mort d'Olaf

Les partisans d'Olaf n'en ont pas fini de montrer les crocs. Selon nos confrères du *Matin.ch*, Christelle Hertlein, inspectrice neuchâteloise de la Société pour la protection des animaux, a contacté un «célèbre avocat genevois» pour éclairer les circonstances de la mort du patou euthanasié il y a près d'un mois par le vétérinaire cantonal. Parues dans nos colonnes, les explications de Pierre-François Gobat ne font visiblement pas mouche auprès de la défenseuse des animaux. Elle croit que la mise à mort sans délai du chien n'est pas justifiée. Un plaidoyer que le bien nommé Laurent Cabot soutient depuis le début de cette polémique canine. Le père de famille établi en Alsace s'était proposé pour adopter le colosse de 45 kg, accueilli jusqu'à sa mort au refuge de Cottendart. Pierre-François Gobat justifiait notamment son action ainsi: «Le chien comptabilisait quatre morsures à l'âge de seulement 18 mois. La dernière sur une gardienne professionnelle d'animaux de refuge.» Ce à quoi Christelle Hertlein, citée par *Le Matin.ch*, rétorque: «La gardienne mordue est une handicapée mentale qui n'aurait pas dû être mise en contact avec un chien qui a un passé.» Ce nouveau coup de pression intervient alors qu'une nouvelle pétition en ligne forte de près de 250 paraphe a été lancée samedi. Celle-ci demande de faire la lumière sur les circonstances du décès d'Olaf. Une précédente pétition – terminée aujourd'hui – avait obtenu 5200 signatures pour sauver le montagnard des Pyrénées. **BSC**



Le cas d'Olaf sera bientôt sous la loupe d'un «célèbre avocat genevois». SP

«Habitat» accessible gratuitement en ligne

Un problème d'ordre technique dans la nuit de lundi à hier lors de l'expédition d'«ArclInfo» a privé un certain nombre de nos abonnés de notre supplément «Spécial Habitat». Nous en sommes sincèrement désolés et nous vous prions d'accepter nos excuses pour ce désagrément. Néanmoins, cette édition, qui vous permet, entre autres, de découvrir le cadre de vie ensoleillé de la musicienne et humoriste Sandrine Viglino, mais aussi le caractère particulier du village de Saint-Sulpice, est accessible gratuitement sur notre site internet dès aujourd'hui. Et celles et ceux qui voudraient en obtenir un exemplaire papier peuvent prendre contact dès ce matin avec notre service clientèle (clientele@arcinfo.ch), qui se fera un plaisir de vous en faire parvenir un. **RÉD**

Cachez ce sein dont Facebook ne veut pas



GUILLAUME PERRÉ

Essayé, pas pu. Publié sans problème sur Facebook, notre article «Tétons, poils, clitoris, règles, plaisir: et si on parlait de sexualité féminine?» n'a pas pu être sponsorisé afin d'atteindre davantage d'internautes. Alors que le sujet se voulait éducatif et pas pornographique, le réseau social a estimé qu'il s'agissait d'un «contenu pour adultes» et a refusé notre demande. Il semblerait que ce soit la photo, montrant vaguement la poitrine d'une femme, qui n'ait pas passé le contrôle. Un comble pour le premier réseau social, qui devrait aider à la libération de la parole féminine. **VHU**

14

élus antiséparatistes avaient boycotté la séance de juin du Conseil de ville de Moutier, afin de dénoncer un programme de législation qu'ils jugent fondés sur «une seule obsession, le transfert de la ville dans le Jura». Lundi soir, le législatif prévôtois, à majorité autonomiste, a demandé l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre eux. «Vous défendez une justice qui s'exerce à la tête du client», leur a lancé une des élues incriminées, Morena Pozner (PSJB), citée par le *Journal du Jura*.

L'image



LUCAS VUITEL

Qu'il pleuve ou pas, une des questions existentielles de chaque être vivant, c'est «quand est-ce qu'on mange?» Pour ce couple de nettes rousses, ce serait plutôt «qui fait la plonge?», ce qui, traduit en langage humain, signifie «qui fait les courses?» A les voir plutôt indifférents à leur environnement au large de Colombier, on n'a pas l'impression que la question les taraude. On pourrait presque croire qu'elle coule comme l'eau sur les plumes d'un canard... **SDX**